

ET LA SANTÉ DES JEUNES

À propos...

La santé des enfants est gérée par les parents. Il faudrait de ce point de vue une éducation à la santé auprès des parents. On peut constater un manque de moyens en santé scolaire, en tant que médecine de prévention.

Une politique de prévention dès le plus jeune âge devrait passer par la qualité de l'air, de l'eau, de ce que l'on mange : une réelle prise en compte de la santé environnementale.

La santé des 16/25 ans pose la question de l'autonomie des jeunes. L'âge de la majorité a été avancé à 18 ans, alors que dans le même temps s'est éloignée la vie autonome des jeunes. La question importante est de savoir comment le jeune peut être autonome sur les questions qui touchent à sa santé (maladies chroniques, diabète, santé psycho sociale...). De nombreux jeunes n'ont pas recours aux soins (jeunes isolés, problème financier sans mutuelle...)



ANIMATEUR

Benjamin BADOUARD

INTERVENANT-E-S

Alice BOSLER

Jeunes Génération-S

Daniel CALDERÓN

Podemos

Michel DEBOUT

Professeur de médecine spécialiste des risques psycho-sociaux de la jeunesse

Alexandre VOISIN

Jeunes Écologistes

La période de l'adolescence est une nouvelle problématique dans la confrontation à l'autre, les relations aux autres jusqu'à la violence envers les autres, que l'on peut retourner contre soi. C'est aussi la période des essais, la période des tâtonnements. On tente, on est pris par la tentation qui peut aller jusqu'à la tentative de suicide. Une période de maturation qui comporte un risque.

L'essentiel demeure la prise en compte de la réalité psycho sociale du jeune et de le laisser faire sans qu'il prenne trop de risques.

Créer des espaces pour faire des expériences dans des cadres avec une surveillance.

Mais des centres de santé pour les étudiants ont été fermés, les

Maisons des adolescents ne sont plus possible au-delà de 16 ans.

Il serait intéressant de mettre en place des rencontres préventives entre jeunes et adultes, des cadres proposés par des adultes autour de la question de comment l'on se rencontre.

Au niveau préventif l'éducation à la santé, à la sexualité est faite dans 25 % des établissements scolaires, actuellement confronté à des problèmes de financement.

Nos propositions

Généralisation de l'information sur la santé dans les écoles / centres de santé ouverts aux jeunes dès 16 ans / éducation à l'alimentation dans les cantines scolaires.

Pass santé jeunes : 10 chèques pour l'accès aux soins, financés par les collectivités, avec pour objectif l'autonomie.

Protéger l'environnement : pas d'école dans un environnement dangereux (pesticides, voiture, radioactivité, antennes relais...). Établir des normes.

Référent Psycho prévention dans chaque établissement scolaire.

Alimentation de bonne qualité gratuite.

Création d'espaces protégés, publics pour les jeunes.

Légalisation du cannabis

Pour l'accès aux droits, développer très largement l'information, notamment par le planning familial.

Remettre la santé au centre du système scolaire : professionnels dans chaque établissement.



[RETROUVEZ ICI LE COMPTE-RENDU COMPLET DE NOTRE ATELIER.](#)